

Montpellier, le 4 juin 2012



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le D.A.S.E.N.,
Directeur des services départementaux de l'éducation
nationale
de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs
les personnels enseignants du 1^{er} degré
du département de l'Hérault
pour attribution

Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'Éducation nationale
chargés d'une circonscription du 1^{er} degré
pour information

POUR DIFFUSION A L'ENSEMBLE DES PERSONNELS

Direction académique
des services de
l'Éducation Nationale
de l'HERAULT

Direction des
ressources humaines

SCPE 1^{er} degré
Service
Commun des personnels
enseignants 1^{er} degré

Affaire suivie par
Déborah Lavaud-Charrondière
Téléphone

04-67-91-52-72
Télécopie
04-67-91-53-13

courriel
deborah.lavaud-charrondiere
@ac-montpellier.fr

DSDEN de l'Hérault
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

OBJET : Appel à candidatures sur les supports en ULIS vacants après mouvement.

Un appel à candidatures est lancé afin de pourvoir les postes en ULIS restés vacants à l'issue des opérations du mouvement départemental. Les trois postes concernés sont implantés dans les collèges suivants:

- Collège de Marsillargues
- Collège de Pignan
- Collège de Clapiers

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre l'attache de Monsieur HIRT, I.E.N.-A.S.H ou des conseillers pédagogiques A.S.H.

Les actes de candidatures doivent parvenir le plus rapidement possible :

- 1 exemplaire directement au SCPE 1^{er} degré
- 1 exemplaire par la voie hiérarchique

Signé : Philippe WUILLAMIER